

STAGES D'ÉTÉ EN RECHERCHE 2018

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

ÉTUDIANTS : ADMISSIBILITÉ AUX STAGES DE RECHERCHE 1^{ER} CYCLE

- Étudiants inscrits dans un des programmes de 1^{er} cycle de la Faculté de Médecine de l'Université Laval : médecine, physiothérapie, ergothérapie, kinésiologie ou sciences biomédicales.
- Les étudiants ayant **déjà débuté** un programme de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ne sont pas admissibles aux stages
- Les étudiants ayant déjà fait un premier stage d'été de 1^{er} cycle peuvent effectuer un 2^e et un 3^e stage si désiré.

OBJECTIFS DES STAGES DE RECHERCHE

Les objectifs des stages de recherche sont décrits sur le portail des cours sous les sigles MED 1102 (stage 1) ou MED 2101 (stage 3) pour les étudiants du programme de médecine. Les étudiants des autres programmes doivent référer à leurs directions de programmes respectives.

PROJETS DE RECHERCHE

Le cahier contenant la liste des projets offerts cet été est joint au courriel d'annonce des stages d'été. Les étudiants peuvent avoir déjà trouvé un milieu de stage valide ne faisant pas partie du fichier. Ceux-ci doivent suivre tout de même toutes les instructions relatives à l'inscription et à la participation au concours de bourses.

DURÉE DU STAGE

Le stage est d'une durée de 8 à 10 semaines (au moins 35h/sem) ou l'équivalent temps plein pour toute la session universitaire d'été pour les étudiants du programme de médecine. Les étudiants des autres programmes doivent référer à leur direction de programme pour les exigences de leur stage.

PROCÉDURE DE PARTICIPATION

- Le cahier des stages offerts est maintenant disponible pour consultation;
- Les étudiants consultent le cahier de projets de recherche proposés par les professeurs-chercheurs et identifient un ou plusieurs stages qui les intéressent.
- Les étudiants contactent et rencontrent rapidement les professeurs-chercheurs responsables des projets qui les intéressent. Il est possible que les professeurs-chercheurs rencontrent plus qu'un étudiant candidat pour faire un choix. Les étudiants peuvent contacter plus qu'un chercheur.
- Lorsque le milieu de stage est identifié avec l'accord du professeur-chercheur et de l'étudiant, ce milieu de stage est alors réservé pour l'étudiant et ne sera pas offert à un autre étudiant.

LORSQUE LE MILIEU DE STAGE EST IDENTIFIÉ OFFICIELLEMENT PAR L'ÉTUDIANT ET LE CHERCHEUR :

Tous les étudiants de tous les programmes d'études doivent:

1. Retourner le formulaire d'inscription par courriel :

stagerecherche-premiercycle@fmed.ulaval.ca

2. Suivre à la lettre les instructions sur le formulaire d'inscription et le transmettre en respectant la date limite:

AU PLUS TARD LE : 19 mars 2018, 16 h

3. Participer ou non au concours de bourses, si désiré, en cochant la case appropriée sur le formulaire.

ATTENTION : Le choix du projet de recherche n'est pas limité à ceux qui sont présentés par le vice-décanat à la recherche et aux études supérieures.

Un étudiant qui **a déjà identifié** lui-même un professeur-chercheur avec un projet de recherche admissible (stage déjà apparié) n'aura bien entendu pas à consulter le cahier d'offres de stages, **mais devra quand même remplir le formulaire de participation et suivre les mêmes échéanciers**. L'étudiant ne doit pas assumer qu'il est inscrit automatiquement et doit suivre les procédures en soumettant son dossier.

LES STAGES DOIVENT ÊTRE CRÉDITÉS

- Pour respecter les règles d'assurabilité et de sécurité des centres de recherche, les étudiants doivent OBLIGATOIREMENT faire créditer leur stage de recherche.
- Les étudiants du programme de médecine doivent s'inscrire au cours MED-1102 (Stage de recherche I, 3 crédits) ou MED-2101 (Stage de recherche III, 3 crédits) à leur session d'été. Ils doivent remplir le formulaire de « Demande d'inscription Stage de recherche » disponible sur le site Info_programme sur monPortail et le transmettre à l'adresse suivante : preexternat@fmed.ulaval.ca.

Les étudiants en médecine devront également s'inscrire à la session d'automne au cours MED-1103 (Introduction à la présentation scientifique, 1 crédit) pour participer au Colloque des stages de recherche qui aura lieu le 23 novembre 2018.

- Les étudiants des programmes autres que le doctorat en médecine doivent suivre les instructions de leur programme et s'inscrire au cours reconnaissant et encadrant cette activité dans les programmes de kinésiologie, d'ergothérapie, physiothérapie et de sciences biomédicales.
- L'inscription au cours est la responsabilité de l'étudiant. Un étudiant non inscrit ne pourra pas faire son stage et ne sera pas éligible à participer au concours de bourses.

EN RÉSUMÉ :

1. CONSULTEZ LE CAHIER DE STAGE
2. CONTACTEZ LES CHERCHEURS
3. IDENTIFIEZ VOTRE STAGE
4. REMPLISSEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AVANT LA DATE LIMITE ET CONSULTEZ LE GUIDE POUR LES INSTRUCTIONS AU CONCOURS DES STAGES DE RECHERCHE.
5. INSCRIVEZ-VOUS AU COURS CORRESPONDANT AU STAGE

INFORMATION

Dirigez vos demandes d'information à l'adresse suivante :

stagerecherche-premiercycle@fmed.ulaval.ca